

Pourquoi devenir jeune conseiller municipal ?

Faire parti du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et d'être le relais de ses camarades auprès de l'équipe municipale.

C'est une belle expérience humaine qui t'exercera à la citoyenneté. Elle développera ton autonomie et ta confiance en soi.



Être membre d'un conseil municipal des jeunes,
c'est une vraie responsabilité

qui nécessite du temps, de l'investissement, de l'imagination, ...

C'est aussi un vrai plus pour ton avenir : une expérience concrète qui fera la différence dans ton parcours scolaire et, plus tard, professionnel.

Si tu es élu(e), tu t'engages pendant 2 ans à

- Respecter la charte du CMJ.
- Être présent aux différentes réunions & cérémonies officielles
- Ecouter les autres et respecter leurs idées.
- Œuvrer pour l'intérêt général de tous.

À RETENIR

15 octobre

Je participe à la réunion
d'information

- 12h30 -
au collège -
dans l'après-midi -
à l'école

du 9 au 30 octobre

Je dépose mon
dossier de candidature
en mairie, par mail ou
dans l'urne de mon
établissement scolaire



Site internet

de la ville : nlh60.fr

Avant les élections

Ma profession de foi
est affichée avec celles
des autres candidats et
je peux défendre mon
programme auprès
de mes camarades

Si je suis en CM1 & CM2
12 novembre

je viens voter en mairie
avec ma classe

Si je suis au collège
et qu'il y a assez de candidats

13 novembre
je vote au collège

18 novembre

Si je suis élu(e),
je participe à
l'installation du CMJ

CONSEIL MUNICIPAL des Jeunes

de Nanteuil-le-Haudouin



PRÉSENTE-TOI
pour devenir acteur de ta commune

Elections en novembre 2026



Qu'est ce qu'un CMJ ?

CMJ = Conseil Municipal des Jeunes.
C'est un groupe de jeunes élus par leurs camarades pour représenter les jeunes de la commune.
Pendant 2 ans, ils proposent des idées, participent à des projets et agissent pour améliorer la vie dans la commune.

Je suis nanteuillais mais je ne suis pas scolarisé à Nanteuil, puis-je me présenter et voter ?

Oui tout à fait.

Pour te présenter, tu trouveras le dossier de candidature sur le site internet de la mairie.

Pour voter, il te faudra te faire connaître en mairie. Le bulletin de vote te sera envoyé pour que tu puisses voter par correspondance.



Qui peut être candidat et qui pourra voter ?

Les jeunes entre 10 ans et 17 ans qui habitent à Nanteuil-le-Haudouin.

Comment faire pour être élu ?

Il te faut remplir le dossier de candidature que tu trouveras en mairie et sur le site internet de la ville.
Tu le déposeras en mairie avant le 30 octobre avec l'autorisation parentale signée et ta profession de foi.
Il te restera à convaincre tes camarades de voter pour toi et de recueillir le plus de voix dans ton niveau de classe.



Tu es candidat, comment peux-tu présenter ton programme ?

Ton programme, c'est l'ensemble des idées que tu as et que tu proposes de mettre en place durant ton mandat. C'est ce qu'on appelle la profession de foi.

Tu pourras utiliser le questionnaire dans le dossier de candidature ou créer ta profession de foi sur une feuille A4, sans oublier d'y inscrire ton nom, prénom, ta classe et de coller ta photo.

Y aura-t-il une campagne électorale ?

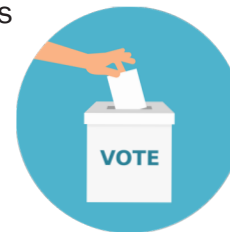


Elle se déroulera la semaine avant les élections.
Les professions de foi seront affichées en mairie, à l'école, au collège et publiées sur le site internet de la mairie.
Des débats seront organisés à l'école élémentaire avec les enseignants..

Quand faudra-t-il voter ?

Les élections auront lieu les 12 & 13 novembre 2026.
Les professeurs des CM1 & CM2 emmèneront leur classe en mairie pendant les heures scolaires, pour voter.

Les collégiens voteront au collège
Pour les lycéens, un lieu de vote dédié sera prévu pour te permettre de voter.
Les élections seront maintenues si il y suffisamment de candidats.



Pour qui faudra-t-il voter ?

Tu voteras pour les candidats de ton niveau scolaire : élémentaire, collège ou lycée.

À toi de choisir les candidats qui, selon toi, sauront le mieux représenter les jeunes au CMJ !

Si tu deviens jeune conseiller municipal, quelles seront tes missions ?

- Collecter les idées et les souhaits de tes camarades,
- Assister à des réunions régulièrement pour proposer et organiser des projets,
- Participer aux festivités et commémorations organisées par le CMJ et la ville,
- Informer tes camarades de ce qui se passe au CMJ.



Comment fonctionne le CMJ ?

Tous les 15 jours, rendez-vous en mairie le mercredi de 17h30 à 18h45 pour travailler sur vos projets, avec des adultes pour vous accompagner.

Comment sera constitué le CMJ ?

Le CMJ sera composé de 12 jeunes de 10 à 17 ans.

L'objectif ?
Avoir un groupe qui représente tous les âges et les différents niveaux scolaires de la commune.

Les jeunes du CMJ participent aussi aux festivités et commémorations de la commune et organisent leurs propres événements, avec des temps de préparation prévus.